



Commune de Bordeaux

AVIS D'OUVERTURE DE CONCERTATION

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EUROPE

Le président de Bordeaux Métropole et la mairie de Bordeaux informent le public que la concertation préalable, prévue par délibération n°2016-723 en date du 2 décembre 2016, relative au projet d'aménagement de la place de l'Europe à Bordeaux, est ouverte à compter du 26 janvier 2017.

Le public peut donc consulter les documents versés au dossier et inscrire ses observations à partir de cette date, sur le registre ouvert à cet effet, soit à la Cité Municipale, Rue Claude Bonnier à Bordeaux, soit à la Mairie de quartier du Grand Parc, place de l'Europe à Bordeaux, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Le dossier de concertation sera également disponible sur le site internet
<http://participation.bordeaux-metropole.fr>

La fin de la consultation sera annoncée par voie de presse

A l'issue, le conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.